

L'HÉMICYCLE

La gauche s'affirme

L'Assemblée Générale du POP du 17 janvier dernier a décidé de prendre ses distances du PS et de ne plus s'apparenter avec lui aux prochaines élections cantonales. Pourquoi ?

L'union de la gauche en vue des dernières cantonales avait suscité bien des espoirs. On sait ce qui en est advenu. Certes, au quotidien législatif, les groupes PS et PVS sont le plus souvent sur la même longueur d'onde, des motions et des postulats communs ont pu être élaborés, mais lors de l'acte politique majeur, le vote du budget, qui détermine les fondamentaux de l'année à venir, la distance qui sépare le PS de la gauche réelle a éclaté au grand jour tant en 2013 qu'en 2014.

A chaque fois, le gouvernement à majorité socialiste a fait passer un budget d'austérité au détriment des plus démunis, sans oser toucher, même temporairement, ni aux privilégiés ni aux entreprises. A chaque fois, le groupe socialiste s'est gargarisé de discours critiques musclés pour, in fine, soutenir son gouvernement. Lors du budget 2015, il ne s'est même plus trouvé le moindre député socialiste pour le refuser, les plus téméraires se contentant de s'abstenir.

Dès lors, le POP s'est trouvé, à mi-législature, à la croisée des chemins. Pouvait-il décemment continuer à soutenir un PS happé par la droite, ressemblant de plus en plus à un PDC à la sauce neuchâteloise, ou devait-il tracer une ligne claire entre cette politique et les valeurs de la gauche ? L'assemblée générale a unanimement répondu.

Cette décision des militants est à saluer. Il ne faut pas se leurrer cependant, ce choix aura des conséquences. Dans un pre-

mier temps, en effet, il fera le jeu de la droite, qui risque fort d'en profiter aux prochaines cantonales, d'accroître sa majorité au Grand Conseil et de récupérer un siège au Conseil d'Etat. Tant le PS que le POP y laisseront des plumes. Dans le pire des cas, c'est même l'alliance avec les Verts qui pourrait être remise en question – et, avec elle, le groupe PVS au Grand Conseil, ce qui affaiblirait l'influence popiste dans les commissions du législatif, là-même où nous pouvons le mieux infléchir les décisions.

A moyen terme, cependant, la décision de l'assemblée ne peut être que profitable. Le PS doit enfin comprendre qu'il ne peut se réclamer de la gauche tout en menant une politique de centre-droite. Or, tant qu'il peut considérer le groupe PVS comme son arrière-cour assurée, il n'a aucune raison de changer de ligne. L'annonce du non-apparement pour les prochaines cantonales a le mérite de clarifier les positions et de renvoyer chacun à sa propre responsabilité. Celle du POP sera de continuer plus que jamais d'être une force de proposition alternative. Il continuera à collaborer avec le PS sur des objets spécifiques lorsque ceux-ci répondent aux valeurs de gauche, mais il ne lui servira plus d'appoint pour masquer ses dérives socio-libérales.

Daniel Ziegler

AGENDA

La Chaux-de-Fonds

Tous les lundis à 20h (Versoix 7), séances de section.
Ma. 3 mars à 19h30, Ma. 31 mars à 19h30, Lu. 4 mai à 17h et Ma. 2 juin à 19h30, Conseil Général

Le Locle

Lu. 16 mars, 13 avril, 18 mai et 1er. juin à 20h (Envers 7), séances de section
Je. 26 mars à 19h45, Ve. 24 avril à 18h30, Me. 27 mai à 19h45 et Je. 11 juin à 19h45, Hôtel-de-Ville, Conseil Général

Val-de-Travers

Me. 4 mars, 1er avril, 6 mai, 3 juin à 20h (salle UNIA à Fleurier), séances de section.
Je. 30 avril montage 1er mai.
Lu. 2 mars et 11 mai, Conseil Général

Littoral

Dates à décider (Ecluse 46), séances de section
Lu. 8 décembre à 18h30, Lu. 12 janvier 2015 à 19h30, Conseil Général

Les Jeunes POP

Un mardi sur deux,
Séance de section à La Chaux-de-Fonds (Versoix 7)
2ème et 4ème vendredi du mois,
Séance de section à Neuchâtel (Ecluse 46)
3 au 6 avril,
Journées Form'action

Groupe réflexion

Me. 25 mars, 22 avril et 20 mai à 19h15 (Versoix 7), reprise du groupe pour 2015

Cantonal

Lu. 9 mars, 20 avril, 25 mai et 29 juin à 20h (Versoix 7), comité cantonal
1er mai, manif au Locle, Val-de-Travers et Neuchâtel

National

7 mars, manif des femmes pour une égalité salariale
18 avril et 27 juin, comité central du Parti Suisse du Travail



ÉDITORIAL



« Le meilleur moyen de lutter contre la fièvre, c'est de casser le thermomètre ! ». Au niveau fédéral, la politique prônée par les libéraux et radicaux répond certes à une pure logique concurrentielle de privatisation des structures et de marchandisation de la vie, mais les décisions du Conseil d'Etat sur Hôpital neuchâtelois sont pour le moins scandaleuses.

1° En remettant en cause les options stratégiques d'HNe, acceptées par le Grand Conseil et le peuple, ces décisions ne sont pas dignes d'un État de droit.
2° Outre la détérioration de la situation sanitaire pour une partie de la population, elles accentueront la fuite des praticiens et fragiliseront le positionnement d'HNe.
3° Au niveau financier, s'agissant d'un simple cautionnement avec intérêt rémunérateur, l'Etat ne pouvait être que bénéficiaire, discréditant par là-même ses futurs engagements (tribunaux à La Chaux-de-Fonds).
4° Au niveau économique, le nombre d'emplois et de sociétés qui gravitent autour du site hospitalier alimente le circuit économique global, notamment au niveau des Montagnes. La suppression de ces investissements et par là même leur effet multiplicateur risque de péjo-

rer un peu plus encore la situation économique de la région.

Au nom du marché, le TINA¹ fait son travail. D'autonomisation en fusion, de démantèlement en précarisation, le processus de soumission est en marche. Comme le disait le sous-commandant Marcos, la troisième voie, celle qui s'aligne, risque de constituer « la rampe de lancement du néo fascisme ». Si son analyse s'est confirmée avec l'avancée de certaines factions sur le vieux continent, des hommes et des femmes à travers le monde et l'Europe se lèvent.

Au même titre que les foyers qui s'allument progressivement, les hommes et les femmes des régions industrielles des Montagnes se sont levés contre ce processus et les déséquilibres sociaux et régionaux engendrés. Descendant dans la rue et optant pour la résistance, l'engagement et le changement, ils ont pris leur destin en main et ouvert un peu plus encore la voie aux mondes possibles.

Cédric Dupraz

¹ TINA = There Is No Alternativ (Il n'y a pas d'alternative). Attribué à Margaret Thatcher, cet énoncé fut considéré par le philosophe Chomsky, comme le point d'orgue du caractère totalitaire du libéralisme.

LA GRENADE !

J'avais l'air d'un con !

*Musique de Georges Brassens
(Chanson : « Marinette »)*

Quand j'ai essayé d'expliquer les vraies causes de la crise, on m'a dit : « Pourquoi chercher à r'dresser la tour de Pise ? » Avec mes grandes idées, j'avais l'air d'un con, ma mère. Avec mes grandes idées, j'avais l'air d'un con.

Quand j'ai dit qu'les riches dev'naient plus riches et l'Etat très chiche, on m'a vite fait comprendre qu'il ne fallait rien entreprendre. Avec mon petit tract, j'avais l'air d'un con, ma mère. Avec mon petit tract, j'avais l'air d'un con.

Quand j'ai voulu parler d'effort social et solidaire, on m'a tôt dit que j'avais tort et pas les pieds sur terre. Avec mes belles paroles, j'avais l'air d'un con, ma mère. Avec mes belles paroles, j'avais l'air d'un con.

Quand j'ai dénoncé la fraude fiscale, la spéculation, on m'a dit qu'ici-bas, la finance avait toujours raison. Avec ma vaine colère, j'avais l'air d'un con, ma mère. Avec ma vaine colère, j'avais l'air d'un con.

Henri von Kaenel

COUARDISE AU CHÂTEAU

Depuis qu'il tient la barre, ce Conseil d'Etat prétendument «socialiste» s'acharne sur les plus faibles, les plus socialement démunis. Il s'est d'abord attaqué aux jeunes bénéficiaires de l'aide sociale, puis il a proposé de diminuer l'argent de poche des résidents dans les homes. A présent, il s'en prend aux personnes qui, pour l'aide au ménage, font appel à NOMAD (Neuchâtel Organise le Maintien A Domicile).

Jusqu'à présent, les subventions de l'Etat permettaient d'offrir un tarif progressif qui allait de 10 francs à 35 francs de l'heure, selon le revenu et la fortune. Or, à partir du 1er avril 2015 (ce n'est pas un poisson !), les restrictions budgétaires actuelles du canton et le développement de NOMAD ont conduit le Conseil d'Etat à réduire cette aide. Dorénavant, tous les «clients» (sic) de NOMAD paieront **un tarif unique fixé à 35 fr. de l'heure** ! Et si cette augmentation pose problème, ils peuvent s'adresser à Pro Senectute pour rechercher des solutions. En politique, cela s'appelle « botter caritativement en touche ».

Pour un couple de personnes âgées ayant un revenu de 50'000 francs, la note passe de 19 à 35 francs l'heure, soit presque le double. Grâce à Kurth & Co, NOMAD est donc devenu «Neuchâtel Organise le Merkel A Domicile».

Cette décision est non seulement injuste socialement, mais complètement irrationnelle. En effet, NOMAD a été développé pour que les vieilles personnes restent le plus longtemps pos-

sible à la maison afin d'éviter de longs séjours dans les homes qui coûtent beaucoup plus cher et sont psychologiquement plus durs à supporter. Ce n'est donc pas en les pénalisant financièrement qu'on obtiendra un tel résultat.

Si il était moins poltron envers les puissants, ce gouvernement proposerait au moins que les 2,5% des contribuables qui possèdent la moitié de la fortune imposable du canton participent un peu à l'effort collectif. De 2008 à 2012, cette petite minorité a vu sa richesse imposable augmenter de 10%, soit de 650 millions, avec une inflation faible de 2%. Et c'est certainement encore davantage en 2013 et 2014, puisque la Bourse suisse (SMI) a passé de 6800 points en janvier 2013 à 8600 en février 2015, soit une hausse de 26% !

Dans ce canton «pauvre», il y aurait beaucoup d'argent pour les investissements hospitaliers, le social, la culture, la formation, etc, mais il ne se trouve pas là où il devrait être ! Et comme partout ailleurs dans le monde, ce sont ceux qui en ont le moins besoin qui voient leur fortune augmenter sans cesse, grâce notamment au chantage fiscal, à la fraude et à la spéculation.

Henri von Kaenel

EN GRÈCE

CADRE DE PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE SYRIZA

Nous ne promettons pas.

Nous nous engageons.

Et nous n'avons ni l'intention ni la possibilité de vous tromper.

De soustraire aujourd'hui votre vote et l'utiliser après les élections comme chèque en blanc.

Et nous n'avons pas la possibilité de vous tromper, parce que SYRIZA c'est vous.

Et vous êtes notre unique soutien.

Nous ne nous appuyons ni sur des entrepreneurs, ni sur des banquiers, ni sur des propriétaires de médias.

Nous nous appuyons sur vous.

Ni sur l'oligarchie, ni sur les grandes familles.

Sur le peuple souverain.

Sur votre confiance.

Sur votre appui quotidien et constant.

Sur l'appui de votre gouvernement.

Du gouvernement de SYRIZA.

C'est pourquoi, pour nous, la majorité parlementaire ne signifie ni irresponsabilité, ni arrogance, comme c'était, par le passé, la pratique des gouvernements de la Nouvelle Démocratie et du Parti Socialiste (PASOK). Cela signifie encore plus d'engagement. Cela signifie responsabilité.

*Alexis Tsipras
Agrinio 17/01/2015*

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 8 MARS 2015

NON À UNE TAXE SUR L'ÉNERGIE !

Nous partageons l'idée de supprimer la TVA. Nous sommes opposés à ce qu'une taxe antisociale rapporte à la Confédération plus du tiers de ses revenus et fait de cet « impôt » la principale ressource de l'Etat national selon le texte de la Confédération.

Nous pouvons partager l'idée d'une taxe sur les énergies non renouvelable pour faire changer nos modes de consommation énergétique dans le but fondamental de protéger autant que possible le climat.

Mais au-delà de ces deux bonnes idées des Vert'libéraux, que l'on peut soutenir, il faut voir les conséquences de cette proposition et qui en supportera réellement les effets. Dans cette observation nous découvrons l'autre face des Vert'libéraux.

Ils veulent que les produits de la taxe énergétique produisent le même montant que la TVA supprimée. Cela amène à des augmentations importantes que les moins fortunés ne pourront pas supporter. Par exemple, l'augmentation de l'essence, certes évaluée par la Confédération de 3.-, atteindra une partie des pendulaires qui subissent les offres d'emplois leur imposant de se déplacer. Une telle augmentation des frais de déplacement ne sera pas supportée par les patrons !

Nous retrouvons le libéralisme des Vert'libéraux dans la proposition destinée aux entreprises à forte intensité énergétique qui pourraient être exemptées de la taxe ou n'en payer qu'une partie (page 18). Quel salarié pourra-t-il obtenir une telle mesure ?

Si l'effet escompté se réalise, les quantités d'énergie non renouvelable devraient se réduire et donc, selon le principe de base, l'augmentation de la taxe énergétique pour couvrir ce que rapportait le TVA sera importante et accentuera encore les effets pervers précédemment décrits.

Que faire avec cette altruiste proposition réalisée dans le cadre du capitalisme pour contrer ses effets pervers ?

Il faut supprimer la TVA. Augmenter la fiscalité en commençant par les plus hauts revenus et richesses. L'accent devrait être mis sur l'impôt direct qui taxe le capital, les bénéfices et les salaires de manière proportionnelle et non sur l'impôt indirect qui taxe tout le monde sans distinction. Introduire une taxe faible sur les énergies fossiles à partir d'une base jugée vitale pour le bien-être des familles et l'augmenter proportionnellement pour éviter les usages exagérés et inutiles. Ces mesures paraissent plus humaines que l'introduction d'une taxe qui va frapper les petits consommateurs qui ne peuvent le plus souvent avoir aucune influence fondamentale sur le plan de l'énergie.

Il existe encore une inégalité. Si l'on prend en compte les coûts de chauffage, il ne sont pas les mêmes si l'on habite à 400m ou

à 1000m. Ces différences, qui ne sont pas dues à de mauvaises gestions énergétiques, devraient être prises en compte, ce qui ne semble pas être prévu par les initiés.

Il ne faut pas oublier que depuis le 1er janvier 2009 le marché suisse de l'électricité est libéralisé pour les grands consommateurs, c'est-à-dire pour les grandes firmes qui dépassent une consommation des 100'000 kWh/an ; celles-ci peuvent choisir une offre sur le marché dit « libre ». L'électricité représente le 24% de la consommation, après les carburants. En plus, l'intégration au marché européen de l'électricité est en marche et fait partie des négociations Suisse-UE.

La prétendue libre concurrence est remise totalement en question dans le cas de ce que l'on appelle les « monopoles naturels ». Il est absurde d'avoir une concurrence entre plusieurs réseaux d'électricité ou de gaz ou plusieurs systèmes de distribution d'eau et de chauffage. Une intervention étatique portant sur l'approvisionnement, l'accès et les prix est inévitable dans de tels domaines. En Suisse afin de faciliter cette intervention de l'Etat, il a été créé la commission fédérale de l'électricité, ElCom, autorité qui a la charge de l'application de la loi sur l'approvisionnement en électricité et de la loi sur l'énergie.

Si une dérégulation partielle est parfois possible (permettant à des producteurs en concurrence les uns avec les autres de diffuser de l'électricité dans le même réseau), il y a un risque bien réel d'abus et de profits excessifs, comme l'a amplement montré la crise de l'électricité qu'a connue la Californie en 2002.

Le fait réel c'est que le « libre marché » de l'électricité ne profite qu'aux grands consommateurs qui peuvent aller en bourse et acheter au prix du marché, les petits consommateurs ne peuvent pas bénéficier du marché libre avec des tarifs plus bas. On leur impose le prix sans aucun bénéfice par rapport aux supposés avantages du libre marché. Celui-ci impose dans les coûts, transférés sur les tarifs, la rentabilité ainsi que l'évolution des technologies, le prix des sources d'énergie primaire, les redevances hydrauliques, les marchés financiers. C'est une des contradictions fondamentales du système actuel: la liberté d'entreprise a besoin de l'aide de l'Etat pour garantir ses profits et le libre marché ne profite qu'aux monopoles et aux plus riches.

L'application d'une taxe sur l'énergie doit tenir compte de ce contexte et devrait mettre en ordre toutes ces distorsions créées par le capitalisme. En conséquence le rejet de cette initiative est souhaitable.

Alain Bringolf et Germán Osorio

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 8 MARS 2015

NON AUX DIMINUTIONS D'IMPÔTS POUR LES RICHES !

Le 8 mars prochain, la population suisse sera appelée à se prononcer sur deux initiatives populaires relevant de la politique fiscale.

La première, intitulée « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfants et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt », vient du Parti Démocrate-Chrétien et demande des allègements fiscaux supplémentaires pour les familles avec enfants. Cette initiative peut paraître intéressante au premier abord. En effet, les allocations familiales restent modestes en Suisse et ne compensent absolument pas les charges financières qui pèsent sur les parents. Avoir des enfants est un facteur de pauvreté et le Parti suisse du Travail considère qu'une politique de soutien aux familles à bas revenu est nécessaire.

Pourtant, la politique proposée par le PDC n'est pas le bon moyen pour aider ces dernières. Cette diminution d'impôt profiterait essentiellement aux familles les plus riches, tandis que

les familles à bas revenu, qui ne paient pas ou très peu d'impôt, n'ont rien à y gagner. En effet, les familles qui auraient le plus besoin d'un soutien ne paient souvent pas ou peu d'impôt, et ne verrait donc aucune différence avec la situation actuelle.

Selon le Conseil fédéral, les pertes fiscales pour la Confédération, les cantons et les communes représenteraient près d'un milliard de francs. Un milliard dont profiteront avant tout les familles à revenus élevés et non celles qui en auraient besoin. Les autorités se serviraient alors de cette baisse de recette comme d'un prétexte supplémentaire pour imposer à la population de nouvelles mesures d'austérité.

Parti Suisse du Travail

Le 8 mars 2015 Votez 2 x NON

NON à l'initiative PDC pour des allègements fiscaux

NON à l'initiative des Verts-libéraux pour remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie

POP INFO

Nous remercions les personnes qui se sont abonnées au POP-Info et qui payent leurs abonnements régulièrement.

L'information indépendante est une impérieuse nécessité de notre temps. La presse régionale est tombée dans les mains des grands monopoles médiatiques. Notre publication n'appartient pas à cet empire de la désinformation qui manipule et intoxique sans cesse la tête des gens et travaille au service des grands intérêts comme le montre la ligne éditoriale des certains médias en faveur de la privatisation de l'hôpital neuchâtelois, HNe.

Comme l'a bien dit Ignacio Ramonet, « dans les démocraties actuelles, de plus en plus de citoyens libres se sentent englués, poissés par une sorte de visqueuse doctrine qui, insensiblement, enveloppe tout raisonnement rebelle, l'inhibe, le trouble, le paralyse et finit par l'étouffer. Cette doctrine, c'est la pensée unique, la seule autorisée par une invisible et omniprésente police de l'opinion... La répétition constante, dans tous les médias, de ce catéchisme par presque tous les hommes politiques, de droite comme de gauche, lui confère une telle force d'intimidation qu'elle étouffe toute tentative de réflexion libre, et rend fort difficile la résistance contre ce nouvel obscurantisme ».

Nous voulons maintenir notre indépendance et autofinancer notre journal. A cette fin nous avons besoin de votre aide ! Si vous ne l'avez pas encore fait, abonnez-vous, 1 an = 10 fr. à verser sur le CCP 23-3817-9 avec la mention POP-Info. Utilisez le bulletin de versement envoyé avec cette édition. Merci pour votre engagement !

POP neuchâtelois

HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

EXIGEONS LE RESPECT DES ENGAGEMENTS

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat, par sa volonté de suspendre les investissements prévus pour l'hôpital de La Chaux de Fonds brise de façon inacceptable le consensus qui prévalait depuis la votation de novembre 2013 (acceptée à 63.2%). La direction d'HNe - de longue date opposée au plan voté ! - enfonce le clou et se met dans l'illégalité en demandant de fermer les soins intensifs et les blocs opératoires la nuit et le week-end. Le POP condamne fermement ces attaques contre les droits démocratiques au nom d'un soi-disant réalisme ou de caisses vides, comprenez, vidées à dessein !

Pourquoi remettre en cause l'équilibre entre nos deux hôpitaux de soins aigus, alors même qu'un éventuel site unique ne peut se faire avant 15-20 ans, comme on l'observe dans les cantons alentours (d'ailleurs, personne ne sait s'il est véritablement avantageux, comme on l'a vu avec la concentration de la maternité qui n'a apporté aucune économie). Et si, aucun des deux sites actuels ne peut absorber la totalité des soins (ils sont tous deux régulièrement saturés ; les taux d'occupation des lits sont proches de 100% et les urgences sont souvent débordées), pourquoi favoriser un site au détriment de l'autre ? La réponse est malheureusement à chercher dans les intrigues de couloirs et les impératifs financiers trop contraignants, imposés par une politique de droite...

Ainsi, rien ne légitime une remise en cause des investissements (50 millions !) promis depuis plus de 10 ans et nécessaires au bon fonctionnement de notre hôpital. Ceux-ci ne peuvent être différés à demain (ou jamais !), comme nous le ferons entendre au Grand conseil ! En 2005, lorsque la ville a cédé son hôpital à HNe, le Conseil d'Etat lui-même relevait « la nécessité de la modernisation de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds ». Il s'engageait à soutenir le Projet Global de rénovation et à veiller à « l'égalité entre les régions et à la conservation de l'importance relative des sites » comme cela est écrit dans la loi. Une convention avait même été signée et un crédit d'étude alloué... Nous n'oublions pas non plus qu'une maternité avait été promise... et que le hasard des dates veut qu'elle aurait pu - dû ? - ouvrir

ses portes aujourd'hui. On ne peut donc plus se contenter des belles promesses et chimères servies trop régulièrement aux habitants des Montagnes ! Nous attendons des engagements fermes et des actes concrets de la part du Conseil d'Etat.

Enfin, les annonces malheureuses de ces derniers jours, telle la nécessité de regrouper les soins intensifs ne modifient en rien la problématique globale. Elles ne doivent absolument pas servir de cheval de Troie pour dénoncer le plan voté par la population ! Concernant les blocs opératoires, il en va de même. Rien ne justifie une quelconque fermeture la nuit et le week-end ! On prétexte une trop faible utilisation, mais n'oublions pas que celle-ci découle de choix (maternité à Neuchâtel, refus d'équilibrer certaines missions) et peut être modifiée ! Une étude du Dr. Arni de 2009, relevait d'ailleurs que tant qu'il y aurait deux hôpitaux, cela n'apporterait aucune plus-value financière ou sécuritaire de supprimer les blocs opératoires sur La Chaux-de-Fonds. Aujourd'hui, il est donc temps de reconnaître que dans les 15 ans à venir, on ne peut se passer d'un site comme de l'autre !

Le POP se battra pour que notre canton ait deux hôpitaux de soins aigus comme la population de ce canton l'a voulu ! Le Conseil d'Etat, mais aussi la direction de l'hôpital et les médecins qui refusent de jouer le jeu et de monter dans le Haut (comme on l'a trop entendu) doivent s'y résoudre ou alors... qu'ils démissionnent comme en Valais !

Théo Bregnard

**Le capitalisme
nuit gravement
à la santé**

L'AIDE SOCIALE: THÈME DE LA CAMPAGNE FÉDÉRALE

Par Julien Binggely

L'aide sociale semble être déjà le grand thème de campagne lancé par la droite pour les élections fédérales 2015. Depuis quelques mois, les grands moyens de communication médiatiques, privés et publics, ne lésinent pas sur ce sujet ô combien porteur et propice aux analyses, diagnostics, dénonciations, remises en question et, surtout, élucubrations de toutes sortes. Et qui d'exiger plus de contrôles, de recommander moins de dépenses, de réintroduire une forme de Service du travail obligatoire (STO de sinistre mémoire) à titre de contre-prestations etc. Les cris d'orfraie d'une droite décomplexée hurlant « halte à la dépense » et « au boulot les profiteurs » seraient presque risibles si nous vivions dans une autre période historique.

En définitive, cette instrumentalisation de la question sociale dans les termes énoncés plus haut relève de deux stratégies politiques qui visent toutes deux le même objectif, soit le maintien de l'ordre social existant. Il s'agit tout d'abord de dissimuler, aux yeux de la grande majorité de la population, la structure de classes de la société dans laquelle elle vit en stigmatisant les seuls pauvres et, dans le même temps, de diviser les classes populaires, qui ne sont par ailleurs jamais nommées comme

telles, en montant telle fraction de classe contre les autres. En résumé, la lutte de classe continue à se mener d'en haut !

La progression de l'aide sociale dans tout le pays ne révèle pourtant qu'une seule chose : elle est l'indicateur de l'aggravation des conditions d'existence des classes populaires dans nos sociétés capitalistes en crise. Le rejet grandissant des travailleurs hors de la production souligne dramatiquement à quel point ce système est en bout de course et n'est plus capable, s'il l'a jamais été, d'assurer les bases mêmes de la reproduction sociale, voire de la vie biologique tout court. Dans la campagne qui s'amorce, c'est ce contre-discours-là que la gauche doit tenir, en défendant coûte que coûte à la fois ce qui reste de l'Etat dit social et en luttant pour le dépassement définitif, dans une forme émancipée, de cette société mortifère du capital.

VAL-DE-TRAVERS

LE POP REFUSE LA BAISSSE DU COEFFICIENT FISCAL

Lundi 8 décembre, le Conseil général a suivi le Conseil communal et a accepté la diminution du coefficient fiscal.

Le POP, seul groupe à refuser, regrette ce vote pour les raisons suivantes:

- Le budget 2015 et les prévisions pour les années suivantes sont largement déficitaires. Baisser notre coefficient fiscal entraîne une perte de 270'000 francs pour notre commune en 2015, perte qui passera à 320'000 francs en 2016 et 370'000 francs en 2017. Sommes-nous revenus à l'époque de Badinguet qui disait « Dépensons, nos enfants payeront ». Comment ceux qui tenaient mordicus à un mécanisme de frein à l'endettement peuvent-ils y déroger sans état d'âme ?

- Notre commune est de celles qui reçoivent beaucoup des autres par le biais de la péréquation (plus de 5 millions). Comment les personnes qui fustigent ceux qu'elles appellent des profiteurs peuvent-elles ainsi changer leur fusil d'épaule lorsqu'il s'agit de profiter elles-mêmes de l'assistance des autres communes ?

- Enfin, l'effet d'une baisse d'un point d'impôt ne rendra pas Val-de-Travers plus attractif, tant il est vrai que pour tout un chacun, cela n'aura qu'un effet négligeable sur son bud-

get de ménage. Seuls les contribuables très aisés (et donc qui n'en ont pas besoin) verront leur facture diminuer substantiellement. Par contre, les prestations communales seront revues à la baisse pour chacun. Que diront les citoyens qui verront le prix des camps scolaires augmenter, les routes se détériorer, les locations de salles augmenter, etc. Nous doutons qu'ils soient enchantés.

Le POP n'est pas par principe contre une baisse du coefficient fiscal, mais au vu de ce qui précède, nous avons privilégié une attitude responsable en refusant la baisse du coefficient fiscal et le budget 2015 qui y était lié.

Parti Ouvrier et Populaire du Val-de-Travers

LE LOCLE

INQUIETS FACE À L'ÉVOLUTION SOCIALE DE LA VILLE

La ville du Locle et ses habitants sont très fiers de leur richesse industrielle et du savoir-faire de très nombreux ouvriers, employés et cadres. Néanmoins, les habitants de notre cité et la section du POP sont très inquiets face à l'évolution sociale de notre ville.

Lors de l'acceptation de la loi sur la libre circulation des personnes, le POP avec d'autres forces politiques et syndicales avaient insisté sur les mesures d'accompagnement à prendre impérativement, notamment en renforçant les contrôles afin de lutter contre la sous-enchère salariale.

Aujourd'hui, force est de constater que les limites de l'acceptable ont été largement dépassées. La ville compte 8% de chômeurs alors même que le nombre d'emplois n'a jamais été aussi élevé. La concurrence entre salariés rejette dans la précarité une partie toujours plus importante de nos concitoyens.

De plus, depuis mi-janvier, certains employeurs de la place évoquent des baisses salariales totalement inacceptables. En

effet, la fin du taux plancher du franc suisse par rapport à l'euro ne peut pas être le prétexte au démantèlement social.

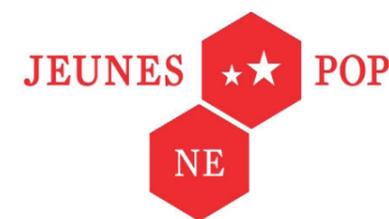
A ce titre, la société Weckerle Cosmetics qui propose un salaire horaire de Fr. 16.60 doit être dénoncée avec vigueur y compris par les instances dirigeantes de l'industrie neuchâteloise telle que la CNCI. Avec un tel salaire qui ne permet pas de vivre dignement, comment s'étonner que les charges d'action sociale explosent dans le canton ?

Face à cette crise, une seule réponse : l'exigence du maintien des acquis sociaux et l'unité du monde salarié.

Section POP du Locle

LES JEUNES POP LANCENT UNE NOUVELLE PETITION

L'Assemblée générale ordinaire des Jeunes POP neuchâtelois a eu lieu samedi 24 janvier dernier au secrétariat du parti à La Chaux-de-Fonds. La quinzaine de jeunes participant-e-s ont notamment élu une nouvelle présidente cantonale et pris position sur le démantèlement du système d'éducation dans le canton.



Après, entre autre, un bilan de leur dernière campagne pour des transports publics gratuits et sur le sondage qu'ils ont réalisé auprès des jeunes apprenti-e-s et lycéen-ne-s du canton, les Jeunes POP ont élu à l'unanimité la nouvelle présidente qui remplacera Amanda Ioset, qui quitte les jeunes POP pour militer dans la section littoral du parti. C'est Camille Vuillème, apprentie en entreprise dans un chantier naval du canton, qui présidera désormais le comité cantonal des jeunes. Membre des jeunes POP depuis deux ans, elle déclare : « J'ai choisi de militer au sein des jeunes POP, car c'est le seul parti qui propose une alternative au système capitaliste actuel et qui prend position aux côtés des apprenti-e-s, des étudiant-e-s et des travailleurs et travailleuses. » Elle ajoute : « La lutte des classes est une réalité! En tant qu'apprenti-e-s, nous y sommes confron-

té-e-s quotidiennement. Tant que les inégalités persisteront, la lutte doit continuer. »

Pour finir, pour s'opposer à la décision du gouvernement de faire payer Fr. 9'000.- la formation pour le certificat cantonal d'assistant en gestion à l'école de commerce Jean-Piaget, les Jeunes POP neuchâtelois ont décidé de lancer une pétition en ligne destinée au Département de l'Éducation et de la Famille. Une page Facebook a aussi été lancée mercredi 28 janvier au soir qu'une centaine de personnes Likeait après quelques heures. Les Jeunes POP demandent la suppression immédiate de cette taxe d'étude, et de manière plus générale, ils défendent une éducation émancipatrice, gratuite et accessible à toutes et à tous.

La pétition peut être signée sur www.pst.ch/neuchatel/petition

Jeunes POP